



Emmanuel HUGOU

Maire de : Saint-Julien-Le-Montagnier

Depuis : 2014

Département : Var (83)

Région : Provence Alpes Côte d'Azur



Qu'est-ce qui a motivé votre entrée en politique ?

Je suis un enfant du pays et je me suis toujours intéressé à la vie de mon village. C'est donc tout naturellement que je me suis engagé en politique pour m'investir dans la vie locale de ma terre natale pour que ses habitants s'y sentent bien et qu'ils aient un service public de proximité qui réponde à leurs attentes.

Quelles étaient vos attentes en confiant la gestion de votre camping municipal à CAMPING-CAR PARK ?

À l'origine, notre camping municipal était un camping occupé principalement par les mêmes familles tout l'été. Nous voulions donc **reprenre la main sur notre camping** pour le faire évoluer et canaliser la clientèle qui y séjournait. En confiant la gestion et la promotion à CAMPING-CAR PARK, nous avons réussi notre pari en structurant l'accueil de notre territoire et en touchant un autre type de clientèle touristique. Le camping de mon Village est désormais ouvert toute l'année, ce qui nous permet de **dynamiser le camping, mais aussi la commune.**

Comment votre choix a-t-il été perçu par vos administrés et vos commerçants locaux ?

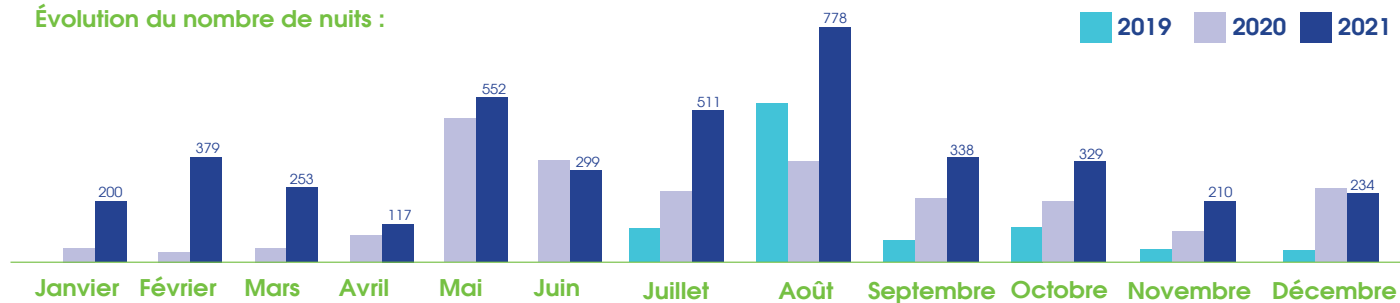
Notre choix était clair, **nous ne voulions pas vendre le camping** ! Mais au début, ce choix n'a pas forcément été compris de tous. Certains administrés ne comprenaient pas pourquoi nous investissions autant d'argent dans un camping qui ne rapportait quasiment rien à la commune. Les commerçants locaux aussi étaient sceptiques et pensaient que les camping-caristes n'étaient pas une clientèle qui consommait local. Finalement, suite à la première année de gestion, tout le monde s'est aperçu que le camping était désormais un réel atout pour dynamiser la commune. En effet, grâce à **"l'effet réseau" CAMPING-CAR PARK**, notre camping attire désormais des touristes toute l'année et plus seulement en juillet et en août comme autrefois. Les commerçants du village aussi sont très satisfaits des retombées économiques que peut apporter la nouvelle clientèle du camping. Ils se sont rendus compte que les camping-caristes clients du réseau n'étaient pas des touristes qui arrivaient avec leurs provisions mais qu'ils consommaient local pendant leurs séjours. Tout le monde est donc satisfait des évolutions que nous avons apportées au camping, et c'est une belle victoire pour la commune !

Pour clôturer cette interview, pouvez-vous donner 3 avantages pour une commune de rejoindre le réseau CAMPING-CAR PARK ?

Pour moi, le premier avantage à rejoindre le réseau, c'est vraiment **la qualité du partenariat** et des services proposés. Cette solution nous a permis de proposer aux touristes un accueil de qualité sur notre territoire et de rentabiliser notre camping grâce à la visibilité que le réseau nous apporte ! **La promotion et la communication** assurée par CAMPING-CAR PARK est également un réel atout. Saint-Julien le Montagnier est une petite commune et nous n'avons pas les ressources nécessaires pour communiquer auprès de 555 000 clients comme leurs équipes peuvent le faire quotidiennement. Enfin, la gestion externalisée que le réseau propose nous a permis d'ouvrir le camping 365 jours par an et d'augmenter son taux de fréquentation. Nous assurons l'entretien et le nettoyage de l'aire. La commune et CAMPING-CAR PARK sont très attentifs au bien être des touristes et c'est **en toute confiance que nous échangeons sur des problématiques pour trouver des solutions.**

DÉCOUVREZ LES CHIFFRES ENREGISTRÉS SUR LE CAMPING DE SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER EN 2021 :

Évolution du nombre de nuits :



Top des départements d'origine de la clientèle :



95,7%

des camping-cars avaient déjà la carte **PASS'ÉTAPES** en arrivant sur le camping

Durée moyenne des séjours

2,6

 jours